bar

nos

tra

daı

y a

ces

le

poi

po

na

rei

l'e

de

ài

cia

vo

no

ad

da

le

de

ėtė

ce

il

00

te:

qu

pr

cr

ba

de da

fig

tr

Le dessein de Cartier était de se rendre sans relâche à Hochelaga (Montréal), pour connaître de là les pays qui sont situés à l'ouest. Il ne remarqua pas d'abord la rivière Saint-Maurice ou ne voulut y prêter aucune attention. Les dimensions du lac Saint-Pierre, sont la seule note digne d'être relevée dans son récit en ce qui touche les localités dont nous nous occupons.

Il dit: "un grand lac et plaine du dit fleuve, large d'environ cinq ou six lieues et douze de long." Il ne paraît pas que ce soit Cartier qui ait donné à ce lac le nom de lac d'Angoulème, mais plutôt Thévet ou Jean-Alphonse, pilete de Roberval. Cette observation nous vient de M. l'abbé C. H. Laverdière, à qui nous voudrions pouvoir témoigner notre reconnaissance pour les bons avis qu'il nous a prodigués si généreusement sur nombre de faits relatés dans ce volume.

Le 28, l'Emerillon s'arrêta à la hauteur des îles de Sorel, et, faute de pouvoir trouver un chenal, Cartier dut continuer son voyage en barques. Sa visite au Mont-Royal ne lui apprit que peu de choses concernant les territoires qu'il espérait parcourir; le 4 octobre, il était de nouveau à bord de l'Emerillon, prêt à redescendre vers Québec. Sa relation dit:

"Le Mardy, 5. iour dudict moys, nous feismes voylle et appareillasme auec nostre dict gallyon, & barques pour retourner à la prouince de Canada au port de saincte Croix, ou estoient demourez nods nauires. Et le 7. iour nous vinsmes poser le trauers d'une riuiere qui vient deuers le Nort, sortant audict fleuue: à l'entrée de laquelle y a quatre petites ysles plaines d'arbres : nous nomasmes icelle riuiere la riuiere de Fouez. Et pource q l'une d'icelles ysles s'auance audict fleuue, & la veoit on de loing, feist le cappitaine planter vne belle grande croix sur la poincte d'icelle, & commanda apprester les barques pour aller auec marée, dedans icelle, pour veoir la nature d'icelle: ce qu'il fut faict, & nagerent celuy iour amond lad riviere. Et parce qu'elle fut trouvée de nulle experience n'y perfonde, retournerent & appareillasmes pour aller aual."1

Ce passage peut se lire comme suit : Le mardi, cinquième jour d'octobre nous appareillâmes (dans les îles de Sorel) et fîmes voile avec notre galion et nos

¹ Bref récit et succincte narration de la navigation faite en MDXXXV et MDXXXVI par le Capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres.—Réimpression figurée de l'édition réginale, Paris, librairie Tross, 1863, page 28.